

Les Amphibiens du Haut-Languedoc



Qu'est-ce qu'un amphibien ?

Les amphibiens, aussi nommés batraciens, sont des animaux possédant une « double vie » aquatique et terrestre. Les larves (têtards) évoluent dans l'eau en respirant avec des branchies, puis après une métamorphose au cours de laquelle des poumons se développent, les amphibiens mènent une vie terrestre.

Ils se nourrissent d'une foule d'invertébrés (moustiques, limaces...) et sont, à leur tour, des proies appréciées par de nombreux prédateurs (loutres, hérons, couleuvres...): ils sont donc indispensables pour l'équilibre naturel.

Une faune riche mais menacée...

Le Haut-Languedoc est une zone importante pour les amphibiens car il héberge plus d'un tiers des espèces présentes en France (12 espèces sur 34), pays qui possède par ailleurs, la plus grande diversité batrachologique d'Europe. Mais pour combien de temps encore ?

Dans le Haut-Languedoc, la Grenouille agile et le Pélobate cultripède sont des espèces à rechercher en raison de leur rareté. Par ailleurs, ce dernier est considéré comme une espèce très vulnérable au niveau national et mondial. De ce fait, l'espèce ainsi que son habitat sont strictement protégés.

Toutes les autres espèces présentes dans notre région sont en régression sur le plan national, voire européen. D'où l'importance de les protéger et de sauvegarder leurs habitats !

Comment expliquer cette richesse ?

Situé sur la ligne de partage des eaux, entre influences continentales et méditerranéennes, le Haut-Languedoc offre une importante diversité : de la mare temporaire à la zone tourbeuse en passant par les massifs forestiers, les lacs et les rivières... il est rare de rencontrer une telle richesse d'habitats sur un même secteur.

L'amplitude altitudinale (entre 200 et 1200 m) et l'importante différence entre les versants continentaux et méditerranéens (températures, expositions, précipitations...) créent une mosaïque de milieux naturels qui offre aux amphibiens, animaux à « sang froid », des conditions de vie variées propres aux exigences de nombreuses espèces.

En outre, de part sa situation géographique, le Haut-Languedoc héberge des espèces en limite de leur répartition Sud pour certaines et Nord pour d'autres.

Comment expliquer cette menace ?

La destruction des milieux naturels est une cause directe qui entraîne la raréfaction des amphibiens. Ils sont très vulnérables à cause de la dégradation des zones humides, de l'aménagement des cours d'eau, de la pollution des sols et des eaux et de la densification des réseaux de transports.

La disparition progressive de l'agro-pastoralisme et des points d'eau qui y étaient associés (béals, pesquiers) s'ajoute également à la liste des facteurs identifiés du déclin de ces espèces.

Enfin, la compétition entre les espèces introduites (amphibiens, tortues, poissons, écrevisses...) et les populations locales d'amphibiens tourne souvent à l'avantage des premières (prédation, propagation de maladies, concurrence alimentaire, élimination d'herbiers aquatiques...).

Comment sauvegarder les amphibiens ?

Si vous possédez une mare, une tourbière, un petit étang, un pesquier ou une prairie humide, il faut les préserver !

N'y introduisez aucune espèce étrangères. Ni poissons, ni tortues, ni écrevisses... qui sont des prédateurs redoutables.

De même, n'y plantez pas d'espèces végétales ornementales car certaines sont envahissantes (jussie, renouées, myriophylle du Brésil...).

Et surtout, sur votre terrain n'utilisez aucun pesticides (herbicides, insecticides...) : ils sont responsables de graves pollutions des milieux aquatiques et aujourd'hui interdits à moins de 5 mètres des cours d'eau (Arrêté du 12 septembre 2006 sur les Zones Non - Traitées).

Il existe également des gestes simples qui peuvent avoir un impact important : ne pas manipuler ces espèces pour ne pas propager des maladies, faire attention en voiture pendant les périodes de migration...

Une question, un doute...

Une envie de créer ou de restaurer une mare, une pêcherie...

Contacts :

Observatoire des amphibiens du Haut-Languedoc



CPIE du Haut-Languedoc
Tél : 04 67 97 51 16
Mail : obs.amphi@cpiehl.org



Tableau comparatif Anoures/Urodèles

Anoures

absence de queue : l'animal perd sa queue au moment de la métamorphose

Urodèles

persistance de la queue à l'âge adulte

Grenouilles

- pupilles ovales



- peau lisse avec des bourrelets bien marqués



- glandes parotides absentes

- animaux aux moeurs aquatiques et terrestres



- ponte en amas (masses gélatineuses) flottants, attachés à la végétation ou posés sur le fond



- chantent, sacs vocaux



Crapauds

- pupilles horizontales, verticales ou en forme de cœur ou de goutte d'eau renversée



- bourrelets absents

- glandes parotides proéminentes (genre Bufo), peau plus ou moins grenue et verruqueuse



- animaux aux moeurs aquatiques et terrestres



- ponte en cordons ou chapelets enroulés autour de la végétation ou transportés par le mâle ou déposés sur le fond

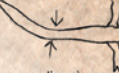


- chantent, avec ou sans sacs vocaux



Tritons

- queue comprimée latéralement

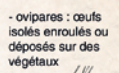


- peau lisse à granuleuse, sans glandes dorsales

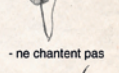


- glandes parotides indistinctes

- animaux aux moeurs aquatiques et terrestres



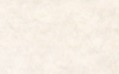
- ovipares : œufs isolés enroulés ou déposés sur des végétaux



- ne chantent pas



- marchent



Salamandre

- queue cylindrique



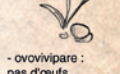
- peau lisse avec des glandes sur le dos



- glandes parotides bien développées



- animal essentiellement terrestre



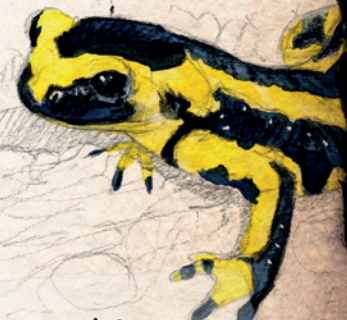
- ovovivipare : pas d'œufs, donne directement naissance à des larves aquatiques



- ne chantent pas



- marchent



Pour en finir avec des erreurs courantes...

Les grenouilles ne sont pas les femelles des crapauds, mais appartiennent à des espèces différentes.

Les tritons ne sont pas des lézards d'eau, ce sont bien des amphibiens et non des reptiles.

Les tritons ne sont pas les larves des grenouilles ; il ne faut pas les confondre avec les têtards.

Contrairement à ce que disent les légendes, les Salamandres ne crachent ni flammes, ni venin !

Les couleuvres ou les hérons ne sont pas des « méchants » parce qu'ils mangent des grenouilles ; ces prédateurs participent, eux aussi, à l'équilibre naturel.

Tous les amphibiens sont protégés par la loi : leur destruction ainsi que l'enlèvement et le transport de leurs œufs ou larves sont interdits.

